

## *Déclaration CGT (Yolande Guinle) Avis Biodiversité*

Monsieur le Président du Conseil Régional  
Monsieur le Président du Conseil Eco Social Environnemental Régional  
Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Mesdames, Messieurs,

L'avis présenté aujourd'hui, qui est une auto-saisine, sur « la prise en compte régionale des défis liés au changement climatique et à la perte de la biodiversité » a été long à produire car plusieurs fois interrompu par des saisines du Conseil Régional, ce qui n'a pas facilité un suivi rigoureux et régulier. Néanmoins, il méritait qu'on y consacre du temps car il nous alerte sur le fait que le changement climatique et la perte de la biodiversité sont essentiellement liés à notre mode de vie et de consommation, que nous devons tous le faire évoluer afin d'en diminuer l'impact négatif.

Pour la CGT c'est l'occasion de réaffirmer son attachement à un développement économique de proximité en favorisant par exemple la reprise et l'installation des petites exploitations agricoles diversifiées au lieu d'un développement incontrôlé d'une agriculture de monoculture intensive. Et c'est toute la question de l'aménagement du territoire qui va être et qui est déjà remise en cause avec la réforme des collectivités territoriales favorisant la mégapole que va devenir Toulouse et ses départements limitrophes au détriment des autres départements de la région plus éloignés et qui souffrent déjà d'une désertification importante liée à la perte de nos industries et de bien d'autres activités plus ou pas exploitées.

Oui, notre façon de vivre sur chacun de nos territoires de la région aura un impact important sur l'environnement. Or cela pose bien évidemment la question de quels moyens est on prêt à mettre en oeuvre pour changer la donne et de quelle société nous voulons :

-doit on continuer à développer les transports routiers ou bien favoriser les transports marchandises et voyageurs ferroviaires, les transports collectifs et autres modes de déplacement doux ?

-doit on préférer une « métropolisation » des activités économiques engendrant des problèmes de périurbanisation non maîtrisée ou bien favoriser un développement économique de proximité limitant la distance lieu de vie lieu de travail

-doit on préférer des zones d'habitations individuelles ou bien construire des logements accessibles à tous réalisés à partir de matériaux locaux comme le bois par exemple, vecteur par là même de création et de développement d'emplois, répondant aux normes de haute qualité environnementale

-doit on poursuivre l'usage de produits reconnus néfastes comme les produits phytosanitaires ou se doter de moyens technologiques et humains alternatifs et respectueux de l'environnement

Vous aurez compris quels sont les choix de la CGT dans cette liste incomplète car si on veut lutter efficacement contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité, il faudra passer par un développement harmonieux et égalitaire de tout le territoire de Midi Pyrénées.

Entre les bonnes intentions (Grenelle 1 et 2 pour ne pas les citer) et la réalité il y a une marge qu'il nous appartient de combler pour mieux vivre en Midi Pyrénées mais aussi laisser un héritage digne de ce nom aux générations futures.

Les propositions avancées dans cet avis conviennent à la CGT qui votera cet avis

Merci.

Yolande GUINLE pour le groupe CGT.